



SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

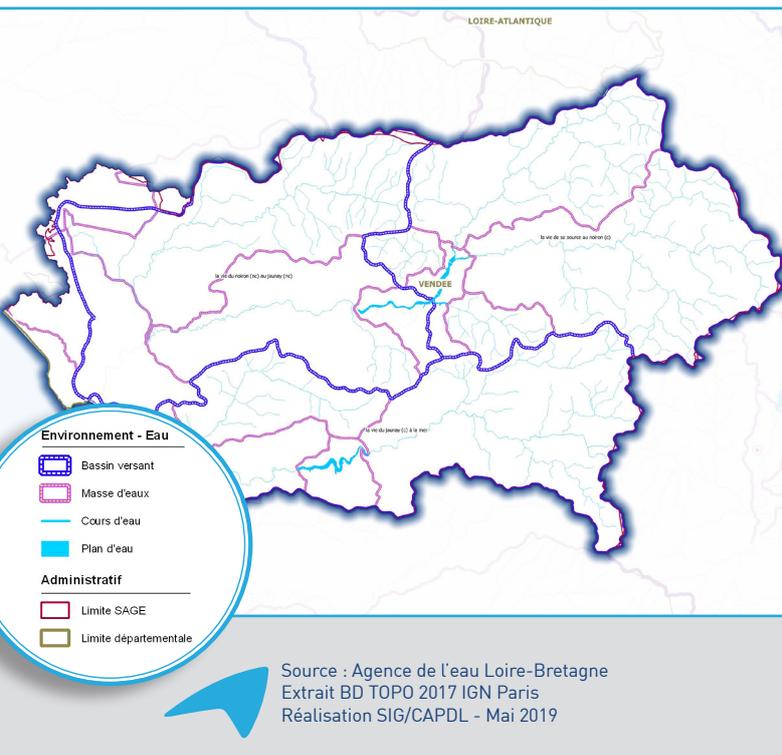
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Loisirs
Égalité
Ruralité



Mai 2023

CARTE



INFORMATIONS CLÉS

- Territoire 100 % vendéen (85).
- 900 km de cours d'eau.
- État d'avancement : le projet de SAGE a été adopté par la Commission Locale de l'Eau en janvier 2011 et approuvé par arrêté préfectoral en mars 2011.

Présidence	Hervé BESSONET, président du SMMVLJ
Animation	Anne PAPIN, Ludovic PRIOUX et Laëtitia HACKER
Portage	Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
Élu Chambre d'agriculture	Yvonnick BARANGER
Conseiller Chambre d'agriculture	Ghislain YAO

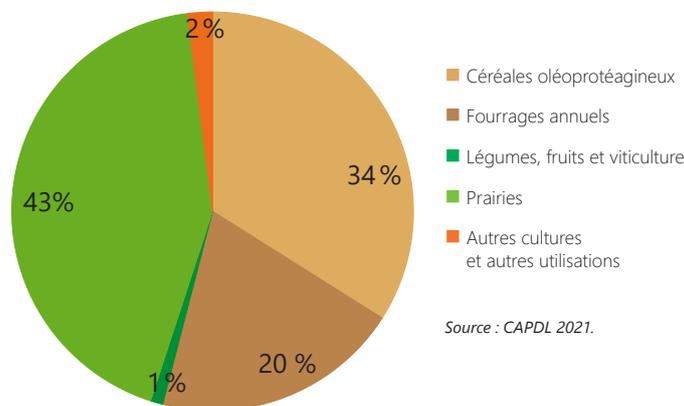
AGRICULTURE

- 628 exploitations agricoles sur le territoire. Le territoire est à dominante d'élevage, bien que l'on assiste à une céréalisation des exploitations sur certains secteurs.
- Prélèvements pour l'irrigation en 2018 :
 - 5,6 millions de m³ d'eau de surface,
 - 3,2 millions de m³ d'eau souterraine (source : BNPE 2020).

EAU

- 3 zones hydrographiques : BV de la retenue d'Aprémont, BV de la retenue du Jaunay, BV de l'aval des retenues.
- 14 masses d'eau superficielles, dont une de transition et une côtière.
- 3 masses d'eau souterraines.
- 3 captages : captage de la retenue d'Aprémont (captage Grenelle), captage du Jaunay, captage de Villeneuve.

OCCUPATION DES SOLS



780
km²

90%
de terres agricoles

37
communes concernées,
soit environ 70 000 habitants



SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité



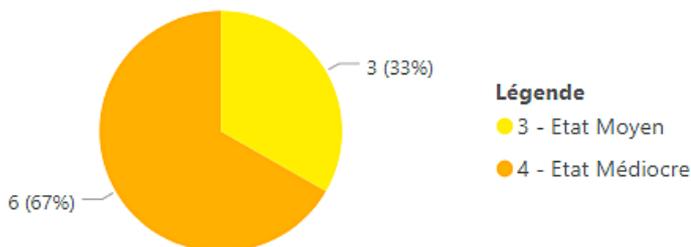
PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

Le territoire du SAGE a été couvert par trois contrats territoriaux différents entre 2010 et 2015. Le dernier contrat (2015-2019) a, en revanche, été mené à l'échelle de la totalité du bassin versant et regroupe l'ensemble des problématiques liées à l'eau. L'évaluation du contrat territorial Vie et Jaunay se déroule pendant l'année 2020, avec pour objectif de reprise d'un nouveau contrat territorial unique pour 2021.

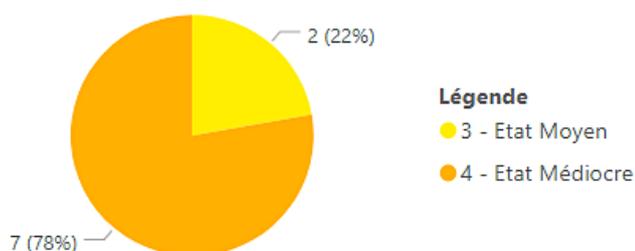
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Aucune masse d'eau du SAGE n'a atteint un bon état écologique. La situation entre 2013 et 2017 s'est dégradée avec le passage d'une masse d'eau d'un état moyen vers un état médiocre.

État écologique 2013



État écologique 2017



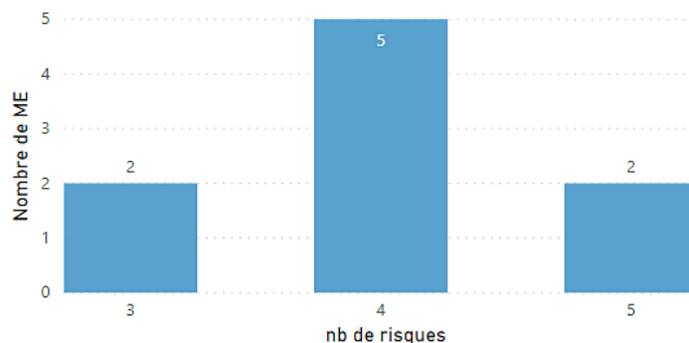
PRESSIONS

Toutes les masses d'eau ont au moins 3 pressions les déclassant : hydrologie, morphologie et pollution diffuse.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



78 %

des masses d'eau superficielles classées en état écologique médiocre

100 %

des masses d'eau concernées par les pressions hydrologie, morphologie, et pollution diffuse



SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

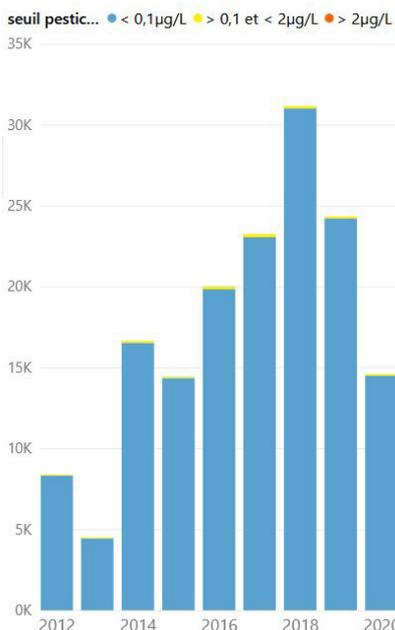


QUALITÉ DE L'EAU

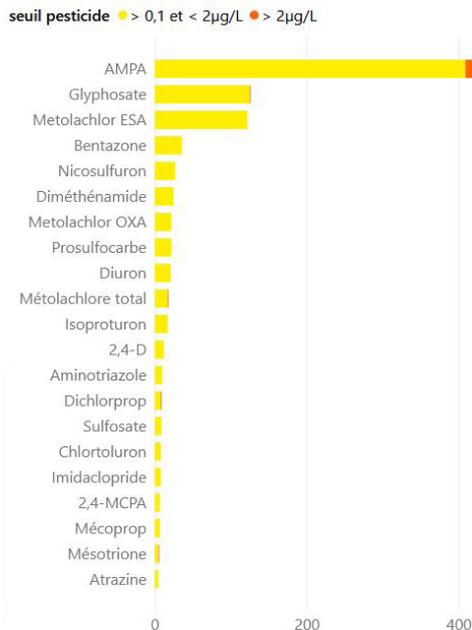
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (56 %). On retrouve ensuite des herbicides (40 %).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



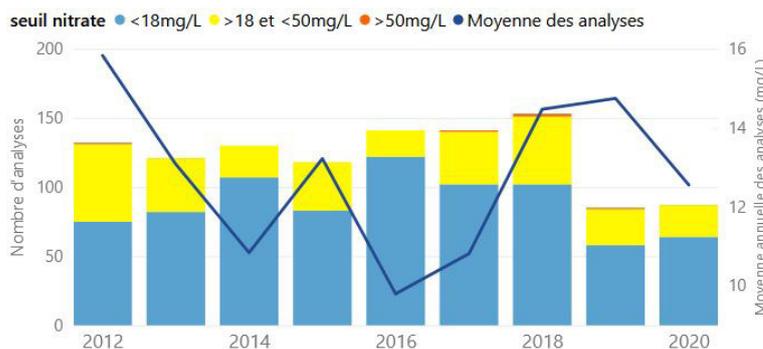
NITRATES

Entre 2012 et 2020 :

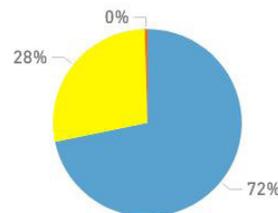
72 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



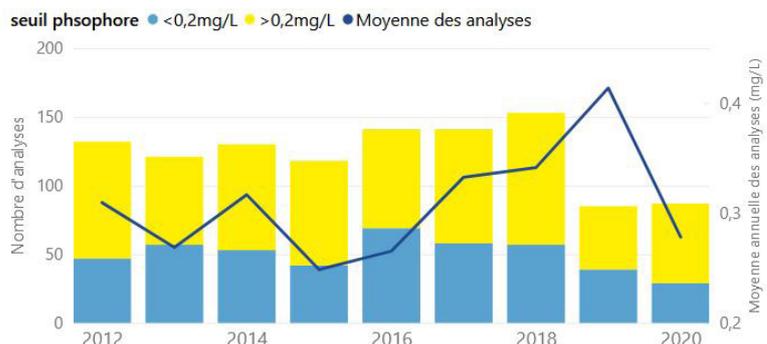
PHOSPHORE

Entre 2012 et 2020 :

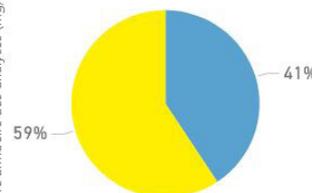
41 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020





SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



ENJEUX MAJORITAIRES

- **Objectif n° 1 - Optimiser et sécuriser quantitativement la ressource en eau :**
 - sécuriser les approvisionnements en eau potable,
 - maîtriser les besoins futurs,
 - gérer les niveaux d'eau.
- **Objectif n° 2 - Améliorer la qualité des eaux :**
 - lutter contre l'eutrophisation,
 - lutter contre les pollutions par les phytosanitaires,
 - contrôler les transferts et les ruissellements vers les cours d'eau,
 - assurer la protection du milieu marin.
- **Objectif n° 3 - Opter pour une gestion et une maîtrise collective des hydrosystèmes :**
 - préserver les zones humides et les cours d'eau,
 - améliorer la gestion hydraulique et assurer l'entretien des marais.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- **Protection des zones humides et de leurs fonctionnalités :** Interdiction de détruire une zone humide répertoriée par le SAGE quelle que soit sa taille.
- **Traitement du phosphore et de l'azote pour toutes les stations d'épurations des eaux résiduaires urbaines d'une capacité supérieure à 2 000 équivalent habitants + réalisation de diagnostic de fonctionnement des stations d'épuration.**
- **Imposition aux aménageurs d'une réflexion systématique pour la mise en œuvre de systèmes de rétention alternatifs autres que les bassins d'orages classiques.**



SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

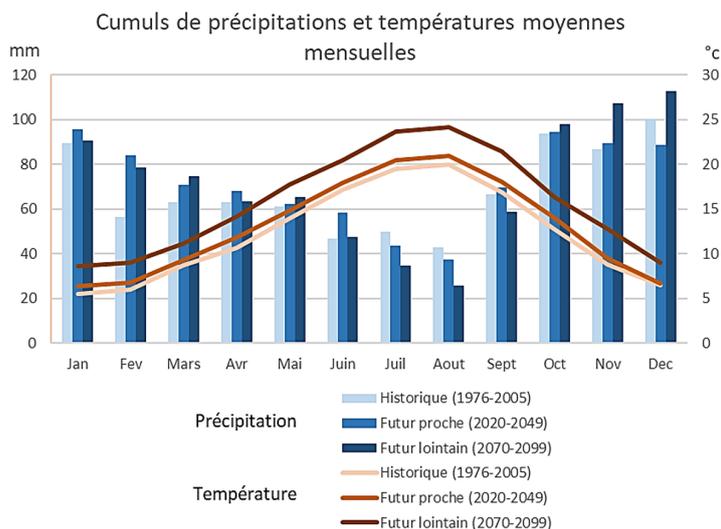
Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO2 qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 6 mm

Futur proche

- 37 mm

Futur lointain



SAGE VIE ET JAUNAY

FICHE D'IDENTITÉ

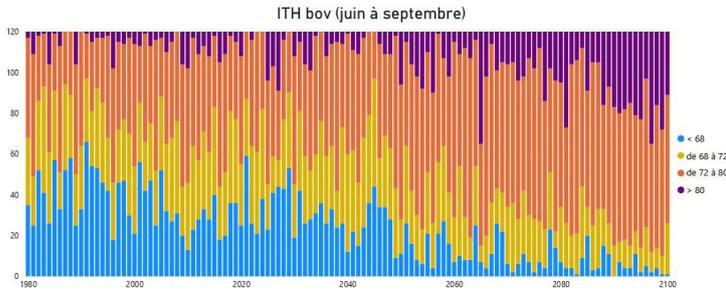
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Loisirs Équipes Futurables



Mai 2023

BOVINS



L'«ith» est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

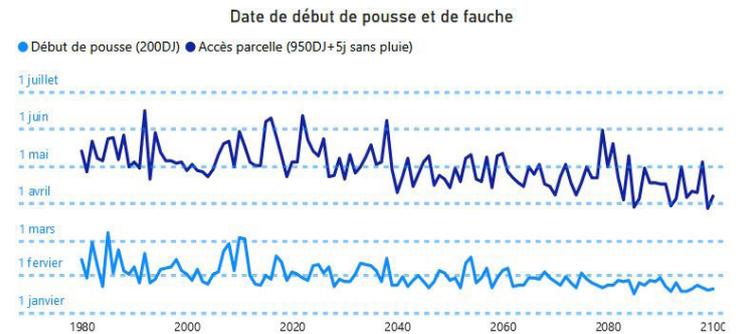
Augmentation du stress thermique chez les animaux :

- diminution de l'alimentation,
- augmentation des besoins en eau,
- diminution de la production de lait,
- diminution de la fertilité,
- diminution de la croissance.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du nombre de tiques et autres insectes.

PRAIRIE



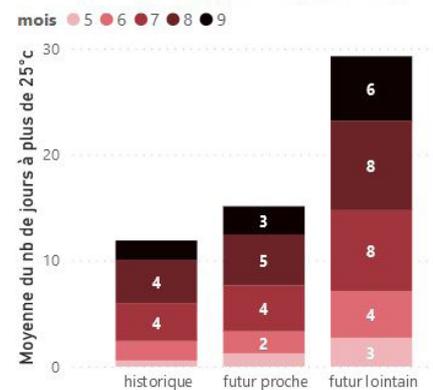
Accélération de la pousse de l'herbe :

- démarrage plus précoce de la pousse de l'herbe,
- date de fauche printanière avancée.

Augmentation de la pousse de l'herbe :

- pic de production au printemps plus important et rebond de pousse à l'automne.

Stress thermique 25°C (mai->sept)



Pousse estivale ralentie, voire stoppée :

- augmentation du nombre de jours sans pousse de Raygras,
- dégradation du bilan hydrique en été.

Difficulté des semis en fin d'été :

- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.

